

cerises

ROUGE, AIGRE-DOUX – N° 51 – VENDREDI 20 NOVEMBRE 2009

L'unité aux régionales, eh oui !

Unité dans les luttes mais pas dans les urnes et pas jusqu'au sein des assemblées élues ? C'est ce lamentable décalage entre les sphères sociale et institutionnelle, dont il est si souvent question dans *Cerises*, que nous combattons, avec la Fédération. Depuis septembre, plusieurs réunions ont eu lieu avec le NPA, le FSQP, la FASE, les Alternatifs, le PCOF, le PCF, le PG, GU, le M'PEP et République et socialisme... Les Communistes unitaires et la FASE n'ont cessé de soutenir l'union de toutes ces forces en portant cet objectif central : il s'agit de créer les conditions d'une participation directe du mouvement social et des citoyens à « la politique », faute de quoi aucune dynamique émancipatrice, de transformation sociale n'est possible.

Au fur et à mesure des réunions, une série de principes communs a été validée, comme la volonté de listes communes, la détermination à battre la droite, la possibilité de participer à des majorités de gestion sous la condition de faire adopter des mesures politiques alternatives, le refus d'alliance avec le Modem...

Nous avons nous-mêmes assez porté ces exigences pour être satisfaits de voir qu'elles sont partagées et qu'elles peuvent être affirmées et déclinées ensemble. Et les votes au sein du PCF confortent cette appréciation, en montrant clairement que l'aspiration à s'émanciper de la domination du Parti socialiste sur la gauche n'est pas l'apanage de cercles militants restreints. Ce mercredi 18 novembre, les forces présentes – PCOF, PG, GU, M'PEP, République et socialisme, PCF, Alternatifs, FASE, tandis que le FSQP a précisé qu'il participerait au processus de discussion – ont décidé de lancer un processus de travail, sous réserve des validations ultérieures (des consultations internes sont en cours ou annoncées au sein de chacune des forces). Des groupes de travail feront dans les jours qui viennent des propositions quant à l'intitulé, à l'animation et au projet de ces listes communes.

Les propositions de la FASE sur les transports, la démocratie, la formation, l'économie serviront au projet, de même que le *Manifeste* du PG. Les Alternatifs proposeront notamment une charte pour le fonctionnement collégial de la campagne. Bref, un dispositif de travail unitaire se met en place.

Le NPA n'a pas souhaité participer à la dernière réunion, et l'on peut craindre désormais qu'il s'isole de ce processus, même si ses militants ne s'expriment définitivement que début décembre.

Le refus de principe de la direction nationale du NPA d'envisager de participer à des majorités régionales avec le PS ou Europe Ecologie suppose qu'il est impossible de changer de politique, sauf à être dominant à gauche. Comme si seul le social-libéralisme était destiné à gérer, tandis que des élus de la gauche de gauche devraient se contenter de faire opposition.

Pour notre part, face aux enjeux démocratiques, écologiques et sociaux, notre option est que le combat électoral porte sur la possibilité que le mouvement social et les citoyens s'emparent des choix politiques régionaux pour transformer les politiques des Régions.

Désormais, si le cadre est encore incomplet – car nous pensons toujours que le NPA devrait en être –, il existe : il est en construction. Nous y avons travaillé avec impatience, il est maintenant à partager, à ouvrir, à décliner dans toutes les régions.

● **VINCENT DUGUET** est l'un des représentants des Communistes unitaires au sein de la délégation de la Fédération pour une alternative sociale et écologique dans les réunions unitaires.

LE MERLE MOQUEUR

On attend maintenant que Ségolène Royal s'excuse auprès du peuple irlandais (parce qu'on sait bien que ce n'est pas Vincent Peillon qui va le faire). ●

AGENDA MILITANT

- **21 novembre** Ile-de-France - Coopérative d'idées pour l'avenir de la région, suite
- **23 novembre** Bretagne-Saint-Brieuc : 2^e rencontre régionale
- **24 novembre** Paris – Visée communiste et développement humain durable
- **25 au 25 novembre** Cantal : Rapatonadas – Festival du Conte
- **27-28 novembre** Paris : Vivre la ville
- **28 novembre** Die – 13^e rencontre de la coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité
- **29 novembre** Ile-de-France : Les enjeux métropolitains Paris, Rennes... : Immigration jetable – Non !

Cet agenda est régulièrement mis à jour sur le site des communistes unitaires

Les vastes chantiers du congrès de la CGT

La préparation du congrès national de la CGT, qui aura lieu du 7 au 11 décembre à Nantes, est l'occasion de questions générales sur l'avenir du syndicalisme, sur les stratégies de résistances et de conquêtes sociales, sur l'unité dans l'action, sur la recomposition syndicale ainsi que sur le rapport au politique et la contribution au débat sur l'alternative. Vastes chantiers.

Dans *Le Monde* du 9 novembre, Bernard Thibault a cette formule lapidaire : « *Je suis persuadé que les salariés n'ont aucun doute sur la CGT, sa démarche, ses analyses et ses revendications.* » Heureusement, il évoque ensuite les difficultés pour syndiquer plus largement, constatant « l'échec » – c'est son mot – de la première confédération de France en la matière...

Situation paradoxale et complexe, en fait, que celle du syndicalisme français. Tout en suscitant une sympathie assez large parmi les salariés, il conserve ses difficultés historiques d'implantation, accentuées dans le contexte de crise et de pressions gouvernementales et patronales tous azimuts. Il ne parvient pas à des conquêtes sociales, même s'il réussit à limiter quelque peu les dégâts sociaux ou à en compenser les effets. Dans le même temps, force est de constater que les mouvements unitaires du premier semestre 2009 ont montré une réelle capacité de mobilisation et que des mouvements sectoriels de grande ampleur se succèdent.

Ces constats vont avec ce paradoxe plus global : tandis que la critique du capitalisme ou, au moins, des politiques libérales est forte dans la société, et majoritaire parmi les salariés, les rapports de force sont notoirement insuffisants pour contrebalancer l'emballement de la machine à broyer les individus et la casse des services publics. Là où, il y a une quinzaine d'années, les mouvements parvenaient à des résultats tangibles dès

Le syndicalisme ne doit pas se laisser dicter sa ligne de conduite par les organisations politiques. Cependant, il n'existe pas de syndicalisme de transformation sociale qui pourrait se désintéresser de la question de l'alternative politique.

lors qu'ils franchissaient un certain niveau de mobilisation et un écho réel dans l'opinion, le pouvoir est désormais beaucoup plus radical et jusqu'au-boutiste, y compris face à des manifestations monstres, largement soutenues.

QUELLE UNITÉ ?

La question de l'unité taraude les confédérations syndicales, qui ont bien compris que leur isolement était proprement mortifère. Mais les mouvements ponctuels, les journées d'action répétitives ont laissé un goût amer pour beaucoup de

ceux qui y ont participé. N'en déplaise à certains, il n'existe pas de bouton « grève générale » sur lequel les « *leaders vendus au Grand Capital* » ne voudraient pas appuyer... mais à l'inverse, la question de la stratégie et de l'efficacité de l'action devrait être considérée comme un problème nécessitant des réponses nouvelles. A moins d'attendre seulement des jours meilleurs... ce qui conduit parfois à ce que les syndicats locaux se replient sur les seuls enjeux immédiats ou corporatistes.

Là se posent à la fois la question des convergences les plus larges possibles et celles des contenus, avec forcément des réponses complexes : il faut sans doute continuer d'agir pour une unité complète des confédération de salariés sur des contenus les plus élevés possibles ; mais cela s'oppose-t-il à la convergence des syndicats de transformation sociale sur des exigences plus radicales ? Faire l'un sans développer l'autre, ne serait-ce pas se priver de leviers pour une tonalité globale plus combative, qui fait aujourd'hui défaut ? De la même façon, la priorité donnée par la CGT à son développement dans le privé, qui correspond à l'évidence à un enjeu déterminant pour l'avenir du syndicalisme en général, doit-elle être en concurrence avec la ●●●

●●● défense de la Fonction publique et des services publics ?

FÉDÉRER LES SYNDICATS

Au-delà de l'unité d'action, la question du rapprochement d'organisations entre elles, en particulier de la CGT et de la FSU – qui représentent une force conséquente –, devient depuis peu un débat public, même si les responsables syndicaux sont très prudents dans leur expression publique. Les prémisses d'évolutions sur ce terrain sont perceptibles, même si toute la question est que les syndiqués eux-mêmes et d'autres s'approprient ce débat. Ainsi, le Syndicat national des enseignants du second degré (SNES-FSU, 50 % des voix aux élections professionnelles) a adopté lors de son congrès un texte s'exprimant pour des recherches de convergences, en particulier avec la CGT. Frédérique Rolet, cosecrétaire générale du SNES, évoquait ainsi récemment la nécessité d'aller « *au-delà du travail avec la CGT et Solidaires pour la défense des services publics* » en prenant « *des initiatives concrètes de travail en commun, susceptibles de contribuer aux nécessaires rapprochements d'organisations* ».

Une perspective de regroupement ou d'unification syndicale, à la suite d'un processus nécessairement lent de travail en commun, relèverait en fait d'un retournement historique, après des décennies de divisions successives liées notamment aux évolutions idéologiques de la FEN et de la CFDT, qui y ont perdu beaucoup de plumes. Cependant, l'intuition selon laquelle réunir ainsi des structures solides, aguerries serait positif pose des questions de cohabitation et d'évolution des cultures syndicales : quel socle commun sur la stratégie revendicative et le projet revendicatif ? S'y ajoutent les questions fondamentales du rapport au politique, aux institutions et à l'alternative politique qui se posent à toutes les organisations syndicales.

L'ALTERNATIVE POLITIQUE

Le débat sur le sujet est mal parti lorsqu'il oppose un syndicat qui serait composé d'une « *avant-garde éclairée* », comme l'évoque Bernard Thibaud dans *Le Monde*, ou que l'on s'arrêterait à souligner que « *certaines sont en fait en mal de perspectives politiques et demandent au syndicat de combler ce manque* ».

UNE COLLABORATION CGT – FSU DE PLUS EN PLUS EXPLICITE

La CGT et la FSU coorganisaient le 10 novembre dernier à Caen une initiative commune autour du thème « Refonder l'éducation permanente pour une formation émancipatrice ». A l'issue de ce colloque auquel participaient environ 500 syndicalistes de toute la France, les deux syndicats ont souligné ensemble dans une déclaration : « *La CGT et la FSU font partie des forces sociales qui veulent porter une ambition émancipatrice pour le système d'éducation et de formation dans notre pays et ce grand projet d'éducation permanente. De l'intervention de l'ensemble des forces sociales dépendra l'édification d'une formation réellement émancipatrice* ». Et ils annonçaient convenir d'un « *travail permanent en commun pour forger les outils d'une intervention efficace sur cet objectif* ». Le 16 novembre, lors d'un débat entre les responsables de huit syndicats nationaux, organisé par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) à Paris, Gérard Aschieri évoquait les questions « *de fusions, de rapprochements, d'intégration* », tandis que, du côté du pôle réformiste, l'UNSA souhaitait des rapprochements sur fond de réforme du système de représentativité syndicale. Le débat sur la recomposition syndicale ne fait que commencer, mais des coups d'accélérateurs ne sont pas exclus, dans le contexte des multiples congrès syndicaux annoncés dans la prochaine période (1).

(1) UNSA du 23 au 26 novembre ; CGT du 7 au 11 décembre ; FSU du 1^{er} au 5 février ; CGC du 17 au 19 février ; CFDT du 7 au 11 juin.

Qui n'est pas en mal de perspectives politiques. Cette question est-elle extérieure aux syndicats ?

La considérer comme relevant du champ de la réflexion et de l'action syndicale, est-ce confondre les rôles respectifs du syndical et du politique ? Il est difficile de se dégager de la polémique et pourtant : le problème n'est évidemment pas que le syndicalisme se laisse « *dicter ce qui doit être sa ligne de conduite syndicale* », comme malheureusement certains militants politiques en rêvent encore. Il n'existe pas de syndicalisme de transformation sociale qui pourrait se désintéresser de la question, au-delà d'une mention au premier article des statuts de la CGT ou de formules de pure forme dans les textes de congrès. Il s'agit d'être force de propositions et acteur.

LA SYNDICALISATION DE MASSE, SEULE SOLUTION ?

Bernard Thibaud souligne fortement l'enjeu de la syndicalisation, avec « *l'échec* » par rapport aux objectifs énoncés ces dernières années : « *Pour améliorer leurs conditions, les salariés doivent être organisés, il n'y a pas d'alternative* ». Et il esquisse une piste intéressante : « *Il faut probablement mieux articuler revendications collec-*

tives et prise en charge des situations individuelles ». Face à l'égoïsme valeur suprême du capitalisme, il importe de ne pas opposer seulement la défense des garanties collectives, mais d'inventer une nouvelle dialectique entre les aspirations de chacun et les solidarités collectives. Plus largement, cela ne conduit-il pas à envisager que le syndicalisme puisse être utile autrement aux salariés, en partant de leurs aspirations, plutôt qu'en laissant prédominer d'année en année la reconduction des mêmes mots d'ordre et des mêmes modalités d'action ? Ainsi devraient être ouvertes les questions relatives aux mobilisations syndicales – qualité des services publics, développement durable et exigences écologiques, mode de production et mode de consommation, épanouissement et valorisation... – et au débouché des luttes. A cet égard, si les textes d'orientation mis en discussion dans le cadre du congrès de la CGT sont quasi silencieux sur le rapport au politique et à l'alternative, ils montrent un remarquable souci d'ouverture sur la société.

● GILLES ALFONSI

Pour s'informer sur le congrès de la CGT (textes mis en débat, contributions, forum...), voir le site : <http://www.congres49.cgt.fr/>



NSTS : Nouveau statut du travail salarié

Avec sa proposition de « Nouveau statut du travail salarié » (NSTS), la CGT cherche à articuler d'une nouvelle façon exigences immédiates et visée transformatrice.

La proposition de la CGT pour la conquête d'un Nouveau statut du travail salarié a comme objectif essentiel de combattre les inégalités d'accès aux droits sociaux les plus fondamentaux qui existent entre salariés, en gagnant de nouveaux droits. Cette action repose sur cinq grandes transformations des rapports entre les salariés et leur travail, leur statut et leur employeur.

La première transformation porte sur le statut du travail. Notre ambition est de redonner un statut émancipateur au travail, en redonnant du sens au collectif de travail pour que tout salarié puisse se réaliser socialement par et dans le travail.

La deuxième transformation porte sur le statut du salarié. Notre ambition est de

rattacher les droits sociaux les plus importants à la personne du salarié et non plus à l'entreprise. Il s'agit des droits au déroulement de carrière, au salaire, aux qualifications, à la formation, à la protection sociale, à la démocratie sociale...

La troisième transformation porte sur une véritable évolution professionnelle. Notre

Le NSTS est donc bien un vaste chantier où chaque « corps de métier » a toute sa place pour le construire à partir de ses spécificités et en cohérence avec tous les autres « corps de métier »...

ambition est de gagner la reconnaissance des qualifications, la prise en compte de l'ancienneté, etc.

La quatrième transformation porte sur la transférabilité des droits sociaux. Notre ambition est que tout salarié puisse cumuler ses droits sociaux tout au long de sa vie, y compris lorsqu'il change d'em-

ploi. Ainsi, ces droits ne peuvent être remis en cause, quel que soit l'employeur.

La cinquième transformation porte sur le maintien du contrat de travail entre deux emplois. Maintien soutenu par une véritable Sécurité sociale professionnelle portée par un Service public de l'emploi qui n'aura plus comme finalité la gestion des

« dégâts » causés par le chômage, mais un accompagnement, une aide pour tout salarié tout au long de son parcours professionnel. Le NSTS est donc bien un vaste chantier où chaque « corps de métier » a toute

sa place pour le construire à partir de ses spécificités et en cohérence avec tous les autres « corps de métier »... Aujourd'hui, un peu partout en France des « chantiers NSTS » sont ouverts. Notre ambition est de vous les faire partager.

Secrétariat du collectif NSTS de la CGT :
01 48 18 85 34

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COMMUNISTES UNITAIRES

vendredi 4 & samedi 5 décembre 2009

Salle CAP J

42 avenue Gabriel Péri 93400 Saint-Ouen

Métro : ligne 13/Mairie St-Ouen ou Garibaldi

Où en sommes-nous du rapport mouvement populaire/politique, nous communistes unitaires, FASE, forces et citoyens de la gauche de transformation sociale et alternative ?

Quel projet de territoire portons-nous, quelle conception des

rapports entre élus et citoyens, entre élus et mouvement populaire sur nos territoires ? Quel apport de la visée communiste ?

Point sur les Régionales de mars 2010 et position de l'ACU.

Organisation de l'ACU.

Inscriptions contact.communistes.unitaires@gmail.com



Le panier de Cerises est gratuit, mais il a néanmoins un coût pour les producteurs. N'hésitez pas à envoyer votre don, même modique, à :

**ASSOCIATION
DES COMMUNISTES UNITAIRES**

Maison du Citoyen
et de la Vie associative
16 rue du Révérend Père Aubry
94120 Fontenay-sous-Bois.



Cerises est édité
par les Communistes unitaires
contact.cerises@gmail.com
Noyau : Gilles Alfonsi
Queues de Cerises : Michèle Kiintz,
Philippe Stierlin, Roger Martelli,
Catherine Tricot, Arnaud Viviant.

Liberté à tous les étages

Selon le député de droite Eric Raoult, parmi les qualités que devrait posséder Marie NDiaye, lauréate de ce prix Goncourt que « nous lui avons accordé » (sic), il y a le « *devoir de réserve* » qu'aurait dû respecter l'écrivaine. Evidemment, tout est dans ce « nous » et dans ce qu'il exclut. Mais, il y a autre chose : selon la lettre de dénonciation qu'il a envoyée au ministre de la Culture, l'écrivaine « *devrait être moins militante* » et « *un peu plus ambassadrice de notre culture* ». Bref, selon Monsieur Raoult, Marie NDiaye ne peut désormais s'opposer au pouvoir. Elle devrait faire allégeance, être à son service. Pourquoi pas à ses ordres ? Le député UMP pense que les écrivains en vue doivent être des ambassadeurs culturels, ces derniers à l'évidence lui appartenant... S'il croit que Marie NDiaye et d'autres vont mettre leur talent, ce travail qui ne se voit pas, leur créativité, au service des causes qu'il défend, il se trompe. Je me suis aussi demandé pourquoi Monsieur R. ne se soumettrait pas à la règle qu'il veut voir appliquer aux autres. Ainsi ses prises de paroles, ses discours, ses écrits, ses interventions à l'Assemblée nationale pourraient, outre un passage sous les fourches caudines du prix Goncourt, recevoir l'imprimatur d'une commission à l'idéologie.

Mais une chose m'a chiffonné dans le concert de réactions face à la provocation outrancière (et non accidentelle), de Monsieur R. Cet argument : Marie NDiaye n'est pas une fonctionnaire aux ordres ! Cette phrase a d'ailleurs été le titre d'un article de Jean-Pierre Dubois dans *Le Monde* du 17 novembre 2009 qui revient sur ce fameux devoir de réserve. Même *Le Canard Enchaîné* de ce mercredi... Un « *devoir de réserve* » qui devient, sous la plume du poète-écrivain Jean Ristat, par un curieux glissement sémantique frisant le contresens, un « *droit de réserve* » : « *Je n'en croyais pas mes oreilles en écoutant Monsieur Éric Raoult faire la leçon à Marie NDiaye au nom du droit de réserve qu'aurait dû respecter la lauréate du prix Goncourt. Il me semblait que seuls les fonctionnaires de la République étaient assujettis à cette règle qui assure, dans une certaine mesure, la mainmise de l'État sur les sujets qu'il emploie* » (*L'Humanité*, 14 novembre 2009), Assujettis ! Mainmise ! Bigre. J'avoue avoir ici trouvé notre ami moins révolutionnaire que lorsqu'il rend hommage, chaque 21 janvier, aux régicides.

Ainsi les écrivains auraient le droit de ne pas obéir (donc de l'ouvrir publiquement) et les fonctionnaires non ! Pourquoi n'y aurait-il pas liberté à tous les étages de la société ? Une catégorie, par une sorte de servitude volontaire, encouragée par une insoutenable propagande, devrait donc être condamnée à la soumission ? Car il s'agit de cela : être sujet ou s'affranchir des dominations de l'État et du capi-

tal. Une société abolissant le contrat de sujétion, voilà une utopie ! Nous en sommes loin. Ainsi, au nom du « *devoir de réserve* », des fonctionnaires ne s'expriment pas dans des réunions publiques ; les gendarmes ne devraient ni manifester, ni émettre de désapprobation (ce que de courageux pandores contestent sur le site Internet Gendarmes et Citoyens). Ainsi, à ma liberté d'expression contre la privatisation de mon entreprise, me suis-je vu opposer ce concept : « Vous êtes cadre, vous avez un devoir de réserve ! » Rappelons pourtant cet arrêt d'une haute juridiction française : « *Sauf abus, le salarié jouit, dans l'entreprise et en dehors de celle-ci, de sa liberté d'expression à laquelle seules des restrictions justifiées par la nature de la tâche à accomplir et proportionnées au but recherché peuvent être apportées.* » (Cour de cassation, 22 juin 2004, bull. 2004 n° 175)

Au nom de quel principe les enseignants, les flics, les militaires, les fonctionnaires territoriaux, les agents des services publics les pompiers, les infirmières...

ne bénéficieraient-ils pas de la légitime liberté d'expression des écrivains ? Au nom de la loi ? Or le *devoir de réserve* n'existe pas dans le droit administratif de la fonction publique. D'après la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (dite loi Le Pors), il n'est nulle part fait mention d'un « *devoir ou d'une obligation de réserve* ». Dans une tribune (*Le Monde*, 31 janvier 2008), l'ancien ministre communiste de la Fonction Publique de 1981 à 1984 revient sur les principes qui ont guidé la

rédaction du statut des fonctionnaires. C'est volontairement que le *devoir de réserve* n'a pas été intégré à leurs obligations, laissant à un juge le soin de régler certaines situations rares et très particulières. Un amendement tendant à inscrire l'obligation de réserve dans la loi a été rejeté à l'Assemblée nationale le 3 mai 1983. Anicet Le Pors précise que ce supposé « *devoir de réserve* » des fonctionnaires ne saurait être confondu avec le « *secret et la discrétion professionnels* » (art. 26) et rappelle l'article 6 de la loi : « La liberté d'opinion est garantie aux fonctionnaires. » La loi sur le statut des fonctionnaires ne saurait donc s'opposer à la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789... sauf à dénier aux fonctionnaires leur qualité de citoyen. Pan sur le bec.

Sortons de ce mythe étouffant, le *devoir de réserve* ! Et remplaçons-le par la seule idée qui vaille ici : la liberté d'expression (dont les limites – diffamation, insultes (1), divulgation de secrets commerciaux – sont d'ailleurs encadrées par la loi). La liberté, voilà le principe fondamental. Elle guide le peuple. Pas Monsieur R.



La liberté guidant le peuple,
Eugène Delacroix
(1830 – Musée du Louvre)

● PHILIPPE STIERLIN

1. Exemple : « casse-toi pauv'con »

DONNER CORPS AU RASSEMBLEMENT POUR UNE AUTRE VOIE À GAUCHE

Il n'y a pas de plus grande nécessité que de réussir le rassemblement d'une gauche offrant une alternative de transformation sociale et écologique. La colère sociale s'accumule, les droits et libertés reculent, la situation dans les quartiers populaires se dégrade ; mais la politique de Sarkozy ne sera pas mise en échec si on ne sort pas des politiques néolibérales qui ont dominé à gauche jusqu'à présent. Depuis plusieurs semaines, la discussion progresse entre les différentes organisations pour un accord aux élections régionales. Elle connaît des avancées et parfois des reculs, mais sa réalisation est à portée de la main.

CLARIFICATIONS

En regard des enjeux sociaux, écologiques et démocratiques l'échec serait injustifiable auprès du peuple de gauche. Il ne faut plus tarder. L'essentiel des clarifications a été apporté, et plusieurs points essentiels font accord entre l'ensemble des organisations :

- Un accord national pour la constitution, dans les diverses régions, au premier tour, d'une liste de la gauche antilibérale et anticapitaliste, en totale indépendance du Parti socialiste et d'Europe Ecologie.
- Ces listes répondront à trois objectifs indissociables : battre la droite, changer les rapports de force à gauche, et rassembler une majorité autour d'un projet alternatif.
- Elles s'engagent à défendre ce programme dans les futurs conseils régionaux autour des mesures que nous voulons porter ensemble.
- Leur nom et le cadre de cette campagne seront choisis pour être communs à toutes les composantes, au-delà du premier regroupement du Front de gauche aux européennes
- La construction des axes de la campagne doit démarrer dès aujourd'hui ; elle se fera avec tous

les réseaux militants et citoyens. Pour donner corps à cette dynamique, il faudra créer le plus possible de cadres unitaires les plus larges. Une direction collective de campagne veillera, dans chaque région, aux tâches d'animation.

→ Au cas où nos listes ne seraient pas en tête à gauche à l'issue du premier tour, elles s'engagent à faire barrage à la droite en se rassemblant avec les autres listes de gauche au 2^e tour, une fusion démocratique à l'exclusion de tout accord avec le Modem. La liste arrivée en tête au 1^{er} tour fusionnant avec les autres listes de gauche et écologique proportionnellement aux résultats du 1^{er} tour. Nous demanderons le même engagement au PS et à Europe Ecologie.

→ Le débat s'est précisé au sujet des conditions de participation à un exécutif des régions. Aucune caution ne sera apportée à des majorités tournant le dos aux exigences défendues pendant la campagne. Nos listes affirmeront leur volonté de mettre en œuvre, partout où nous nous jugerons en situation de le faire, les points essentiels de notre programme. Cette possibilité dépendra du rapport de force permettant effectivement de les appliquer. Notre participation est donc liée aux conditions qui la rendent possible. Cette hypothèse exclut toute participation du Modem ou d'une quelconque organisation de droite.

POSSIBILITÉS D'AGIR

La discussion semble buter sur le degré d'implication des différentes composantes de notre rassemblement dans les exécutifs. Des appréciations différentes existent et existeront sur nos possibilités ; mais elles ne sont pas de nature à remettre en cause la nécessité de construire nos listes de rassemblement au 1^{er} tour. Il serait incompréhensible, pour tous ceux qui attendent de nous une volonté d'unité,

de diviser la campagne commune sur ce point, dès lors que serait entendu que la participation aux exécutifs devra être discutée, après débat dans chaque région, en fonction des résultats de la campagne et dans le respect de la diversité des participants. Une réunion de la direction collective de campagne et des différentes composantes fera, dans chaque région, l'analyse des résultats et des possibilités réelles d'agir dans l'exécutif.

AXES ESSENTIELS

Il faut avancer au plus tôt et débattre des axes essentiels de l'alternative commune que nous allons proposer dans tous les quartiers et dans toutes les régions : une logique de défense des biens et des services publics, le contrôle et l'orientation des fonds publics pour l'emploi et non pour aider les profits des grands groupes mondialisés, appuyée par une démocratie active donnant les moyens aux salarié-e-s et aux citoyennes et citoyens d'obtenir des changements concrets dans la politique des régions sur le terrain des transports, de l'environnement, de l'éducation, du logement, de l'emploi et de la formation professionnelle : c'est ce qu'attendent de nous les femmes et les hommes de gauche. Soyons à la hauteur de leurs aspirations.

Des militant-e-s qui souhaitent le succès de ce rassemblement, sans appartenance politique ou membres de diverses composantes des réunions unitaires – Alternatifs, Fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE), Forum social des quartiers populaires (FSQP), Gauche unitaire, NPA, PCF, PCOF, PG, – s'adressent à toutes les organisations à la gauche du PS.

L'appel peut être signé en ligne sur www.reussirlerassemblement.org